

CPR – 250214

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES DU 1^{ER} CYCLE

Réunion du 14 février 2025

À distance – Microsoft Teams

PRÉSENCES :

Francis Bourgoïn

G rard Poitras

Gilles Roy, pr sident

Jean-Fran ois Thibault

Jo-Annie Ouellette

Justin-C dric Maalouf

Mireille Demers

Mohammed Lamine Fay al Bellaredj

Mona-Luiza Ungureanu

Monica McGraw

Monique Levesque

Noe Yohann Nana

Rita Khoury, secr taire

Samuel Leblanc

St fanie Wheaton

Sylvie Morin

Thomas Hodd

Viktor Freiman

PERSONNES EXCUS ES

Danica Manuela Lungren

Olivier Clarisse

1. Ouverture de la réunion

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

R :01-CPR250214

Jean-François Thibault, appuyé de Mohammed Lamine Fayçal Bellaredj, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté ».

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal du CPR-240117

R:02-CPR250214

Justin-Cédric Maalouf, appuyé de Viktor Freiman, propose :

« Que le procès-verbal soit adopté ».

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

4. Modifications aux cours de stages des programmes de baccalauréat en ingénierie (régime coopératif) - GCIV, GELE, GMEC

Le président rappelle que la Faculté de génie avait soumis une proposition précisant des objectifs pour l'ensemble des stages et que le Comité de programme s'était interrogé sur la possibilité d'introduire une gradation des niveaux de difficulté entre les différents stages.

Le doyen de la Faculté de génie explique que les stages sont indépendants et qu'il n'y a pas de contrôle sur les objectifs spécifiques atteints à la fin de chaque stage. Il souligne que les objectifs de cours ont été mis à jour pour être remplacés par des résultats d'apprentissage. L'objectif est que l'ensemble des stages couvre la majorité de ces résultats, évalués par des rapports et des présentations.

Un membre exprime son accord avec le maintien des résultats d'apprentissage uniformes pour les quatre stages, mais il questionne le processus de vérification de l'atteinte de ces résultats. Le doyen répond que le Bureau coop assure un contrôle de qualité en assistant aux présentations de stage et que les exigences du Bureau coop sont suivies à travers des rapports détaillés exigés à chaque étape.

Une discussion se poursuit sur la possibilité pour certaines entreprises de retenir les mêmes personnes étudiantes pour les quatre stages. Le doyen précise que cette pratique est limitée afin d'assurer une exposition à différentes expériences et résultats d'apprentissage.

R:03-CPR250214

Gérard Poitras, appuyé de Jean-François Thibault, propose :

« Que le CPR accepte les modifications proposées aux cours GCIV ».

Cours modifiés :

GCIV1000 Stage I en génie civil
GCIV2000 Stage II en génie civil
GCIV3000 Stage III en génie civil
GCIV4000 Stage IV en génie civil

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

R:04-CPR250214

Gérard Poitras, appuyé de Mohammed Lamine Fayçal Bellaredj, propose :

« Que le CPR accepte les modifications proposées aux cours GELE ».

Cours modifiés :

GELE1000 Stage I en génie électrique
GELE2000 Stage II en génie électrique
GELE3000 Stage III en génie électrique
GELE4000 Stage IV en génie électrique

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

R:05-CPR250214

Gérard Poitras, appuyé de Viktor Freiman, propose :

« Que le CPR accepte les modifications proposées aux cours GMEC ».

Cours modifiés :

GMEC1000 Stage I en génie mécanique
GMEC2000 Stage II en génie mécanique
GMEC3000 Stage III en génie mécanique
GMEC4000 Stage IV en génie mécanique

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

5. Ajout d'un cours à la liste F: Santé, du programme BA-B.Éd. (Primaire).

Le président présente une demande d'ajout du cours ETFA4203 – Mieux-être et cycle de vie à la liste F du programme BA-B.Éd. (Primaire). Il précise que cette demande provient de la Faculté d'éducation et est appuyée par la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires.

R:06-CPR250214

Francis Bourgoïn, appuyé de Sylvie Morin, propose :

*« Que le CPR accepte que le cours **ETFA4203 Mieux-être et cycle de vie** soit ajouté à la liste F du programme B.A.-B.Éd. Primaire ».*

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

6. Modification aux résultats d'apprentissage généraux du cours GMEC1013 Dessin et conception en ing.

Le doyen de la Faculté de génie, explique que la modification consiste à retirer une section du résultat d'apprentissage sur l'application des principes de dessin pour résoudre un problème de conception, cette partie n'étant plus couverte dans le cours. Un membre soulève une question sur la cohérence de cette modification entre les trois campus. Le doyen répond qu'il vérifiera et précise que l'information sera transmise aux campus.

R:07-CPR250214

Gérard Poitras, appuyé de Jean-François Thibault, propose :

*« Que le CPR accepte la modification proposée aux résultats d'apprentissage généraux du cours **GMEC1013 Dessin et conception en ing.** ».*

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

7. Création du programme accéléré – Baccalauréat en ingénierie vers la M.B.A. (régime coopératif).

Le président et le doyen de la Faculté de génie, présentent le projet de passerelle accélérée B. ing.-MBA en régime coop, qui permet aux personnes étudiantes de compléter les deux programmes en six ans au lieu de sept. L'objectif est de reconnaître des cours dans les deux programmes afin de créer une économie d'échelle et d'optimiser le parcours académique. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre la Faculté d'ingénierie et la Faculté d'administration.

Le doyen retrace l'évolution du projet, mentionnant qu'il a été initié en 2015 à la suite d'une planification stratégique menée à la Faculté de génie. Plusieurs intervenants ont travaillé sur la logistique des horaires et des préalables, et des ajustements ont été apportés pour équilibrer le nombre total de crédits à 150 pour les disciplines concernées (génie civil, génie électrique et génie mécanique).

Il précise que la cohorte initiale sera limitée à cinq étudiants afin de permettre une mise en place progressive et d'ajuster les aspects logistiques avant d'envisager une augmentation du nombre d'inscriptions.

Un membre pose des questions sur la nature du diplôme et sur un éventuel conflit avec le comité de programme de 2e cycle. Le doyen répond que les personnes étudiantes recevront deux diplômes distincts, soit un baccalauréat en génie (B. ing.) et une maîtrise en administration des affaires (MBA), après avoir complété 150 crédits. Il précise que le projet sera également soumis au comité de programme de 2e cycle pour validation.

Le président et le doyen, présentent les conditions d'admission au profil MBA. Pour être admissible, une personne étudiante doit avoir une moyenne de 3.0 et avoir complété 120 crédits.

Un membre soulève des préoccupations sur le niveau d'anglais requis pour l'admission au MBA, demandant si le cours ANGL1022 est suffisant ou si un niveau supérieur, tel que ANGL1031, devrait être exigé pour mieux préparer les personnes étudiantes aux réalités professionnelles, notamment en ingénierie et en construction. Le doyen reconnaît l'importance de cette question et s'engage à l'examiner si nécessaire.

R:08-CPR250214

Gérard Poitras, appuyé de Monique Levesque, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique les modifications aux profils des programmes de Baccalauréat en ingénierie : génie civil, génie électrique et génie mécanique, ajoutant l'option entre un profil Génie ou un profil MBA (régime coopératif) ».

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

R:09-CPR250214

Gérard Poitras, appuyé de Monique Levesque, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique l'adoption de la condition d'admission pour les programmes de Baccalauréat en ingénierie : génie civil, génie électrique et génie mécanique, profils MBA (régime coopératif) ».

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

8. Affaires nouvelles

9. Prochaine réunion: 14 mars 2025 à 13 h 30

10. Clôture